



[Communiqué de presse]

Officialisation de l'attribution des Jeux d'hiver 2030 à la candidature des Alpes françaises : le dialogue au cœur du jeu pour Mountain Riders !

Chambéry, le 24 juillet 2024

Deux jours avant l'ouverture des Jeux de Paris, la 142ème session du CIO s'est tenue à Paris pour attribuer l'organisation des prochains Jeux d'hiver 2030 et 2034. Aujourd'hui, la France devient donc (sous réserve de la garantie financière de l'Etat) organisatrice des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2030, qui auront lieu dans les Alpes françaises, sur deux régions : Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Face à l'organisation de la version hivernale du plus gros événement sportif mondial sur notre territoire, et fidèle à notre philosophie, nous nous devons d'avoir un regard attentif, critique et constructif.

Dans la tribune que nous co-rédigions le 15 novembre 2023, nous établissions avec plus de 20 ONG et 200 athlètes et scientifiques 17 conditions, imaginant les mesures à prendre et les changements à enclencher pour des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver compatibles avec le respect des limites planétaires, et bénéfiques pour les territoires. Une première base qui pourrait permettre aujourd'hui aux organisateurs français d'écrire une nouvelle page de l'organisation des Jeux avec un modèle réellement durable, au service du vivant.

Mountain Riders agit depuis plus de 20 ans pour accompagner et accélérer la transition écologique et sociale des territoires de montagne. La montagne est la première victime du changement climatique, mais c'est aussi le théâtre de démonstrations de résilience. Aujourd'hui, nous accompagnons de nombreux territoires dans leur stratégie de transition (40 destinations accompagnées à travers la démarche labellisante Flocon Vert) et/ou dans la facilitation du dialogue territorial.

Alors que l'accueil de ce méga-événement est désormais officiel, nous rappelons donc les 17 conditions émises en novembre 2023 (cf page suivante) et réaffirmons notre attachement à une organisation des JOP sur un nouveau modèle prenant en compte les enjeux environnementaux et sociaux.

Considérant désormais l'attribution comme officielle, nous aurons demain plus que jamais à jouer ce rôle d'accompagnateur et facilitateur pour permettre les échanges, car nous savons qu'un projet de cette envergure peut générer des frictions entre les différentes parties prenantes. Notre objectif est désormais d'encourager les différents acteurs à échanger et faire ensemble, afin comme le disait Etienne Klein de « *débattre pour ne pas se battre* ».

Contact Mountain Riders

Antoine CHOUVELLON

07.66.46.21.17

antoine@mountain-riders.org



Rappel des conditions environnementales pour des Jeux Olympiques et Paralympiques d'Hiver 2030 compatibles avec le respect des limites planétaires, et bénéfiques pour les territoires.

Extrait de la tribune que nous avons co-rédigée le 15 novembre 2023

Conditions pour une évolution indispensable du cadre et de la gouvernance

1. CIO et Fédérations internationales : intégrer les évolutions du climat dans la conception de l'événement
2. État et collectivités : conditionner les aides publiques au respect de conditions environnementales notamment à une division par 2 des émissions de gaz à effet de serre
3. CIO et Fédérations internationales : réduire le transport aérien nécessaire aux athlètes pour être sélectionnés pour les Jeux
4. État et collectivités : organiser une consultation citoyenne
5. Mettre en place un comité de suivi indépendant afin d'assurer une gouvernance qui porte les sujets environnementaux

Conditions pour une organisation respectueuse des limites environnementales Une sobriété nécessaire dans les aménagements et infrastructures

6. Garantir des pistes faites très majoritairement avec de l'enneigement naturel
7. Organiser des Jeux à partir d'infrastructures 100% existantes aujourd'hui
8. Garantir la préservation de 100% des sites naturels
9. Assurer la rénovation thermique des bâtiments énergivores utilisés pour l'événement
10. Une alimentation électrique assurée à 95% par le réseau Un recours minimal au transport aérien et à la voiture individuelle
11. Réduire au strict minimum les recours au transport aérien tout en permettant aux publics d'autres régions du monde de vivre l'événement depuis chez eux
12. Utiliser zéro hélicoptère autre que pour la sécurité / les secours
13. Rendre accessible au moins 80% des sites en train ou autres transports en commun Une gestion éthique et durable des consommables
14. Produire ou consommer zéro objet à usage unique
15. Proscrire les goodies et assurer 100% des achats responsables
16. Garantir 80% d'alimentation durable
17. Renoncer aux partenariats avec des sponsors dont l'activité promeut des conduites et des produits fortement polluants ou consommateurs de ressources

[Lire la tribune complète](#)



Contact Mountain Riders

Antoine CHOUVELLON

07.66.46.21.17

antoine@mountain-riders.org